

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
BURTONCOURT

Séance du 06 Octobre 2024 – 10 H 00.

Nombre de conseillers élus : 11

Nombre de conseillers en fonction : 09

Nombre de conseillers présents : 06

Date d'envoi des convocations : Le 30 Septembre 2024.

Le Conseil Municipal prend acte de la démission de Mr TALFUMIER Hervé

PRESENTS : BUCHER Robert / MICHEL Daniel / NEWEL Sabine / BEAUSEROY Raphaël / HOUPERT André / JAGER Bruno.

ABSENTS EXCUSES: WITTKOWSKI Nicolas (procuration à HOUPERT André) / MERY Nicolas (Procuration à BUCHER Robert) / BEAUSEROY Anabelle (procuration à BEAUSEROY Raphaël).

N° 19 – 2024 : TAXE DE SEJOUR 2025.

Le Maire expose au Conseil Municipal le calcul de la taxe de séjour 2025. Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal vote le tarif identique à celui de 2024, et fixe comme suit et à compter du 01/01/2025 la taxe de séjour forfaitaire concernant l'exploitation du camping « La Croix du Bois Sacker ».

Rappel des données :

- **Période d'ouverture** : du 1^{er} Mai au 31 Août, soit 125 nuitées
- **Capacité d'accueil** : 89 emplacements
- **Abattement** : 47%

Calcul de la taxe de séjour : $125 \times 3 \times 0,20 \times 0,53 \times 89 = 3\,537,75 \text{ €}$.

Montant de la taxe forfaitaire due : $3\,537,75 \text{ €}$.

Calcul pour les établissements non classés (chambres d'hôtes) :

- $64 \div 2 = 32$
- La taxe est fixée à 1%
- $32 \times 0,01 = 0,32$

Conformément à l'article L2333-30 du CGCT la plus élevée de la collectivité est 0,20 €.

Donc le montant retenu est 0,20 € par personne et par nuitée pour les chambres d'hôtes non classées.

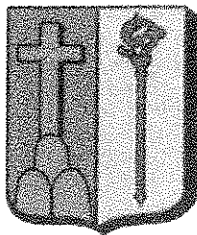
Délibération certifiée exécutoire,
Burtoncourt, le 08 OCT. 2024
Le Maire,

André HOUPERT

Burtoncourt, le 06 Octobre 2024.

Le Maire,

André HOUPERT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
BURTONCOURT

Séance du 06 Octobre 2024 – 10 H 00.

Nombre de conseillers élus : 11

Nombre de conseillers en fonction : 09

Nombre de conseillers présents : 06

Date d'envoi des convocations : Le 30 Septembre 2024.

Le Conseil Municipal prend acte de la démission de Mr TALFUMIER Hervé

PRESENTS : BUCHER Robert / MICHEL Daniel / NEWEL Sabine / BEAUSEROY Raphaël / HOUPERT André / JAGER Bruno.

ABSENTS EXCUSES: WITTKOWSKI Nicolas (procuration à HOUPERT André) / MERY Nicolas (Procuration à BUCHER Robert) / BEAUSEROY Anabelle (procuration à BEAUSEROY Raphaël).

N° 20 – 2024 : ONF – DEVIS TRAVAUX EXPLOITATION 2025 EN ATDO (Assistance Technique à Donneur d'Ordre).

Le Maire présente au Conseil Municipal le devis N° DEC-24-862505-00574655/12047 concernant les travaux d'exploitation 2025 en ATDO.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer le devis présenté par l'ONF pour un montant de 1 995,87€ HT soit 2 395,04€ TTC.

(Pièce jointe : Devis N° DEC-24-862505-00574655/12047)

Délibération certifiée exécutoire,
Burtoncourt, le 08 OCT. 2024
Le Maire,

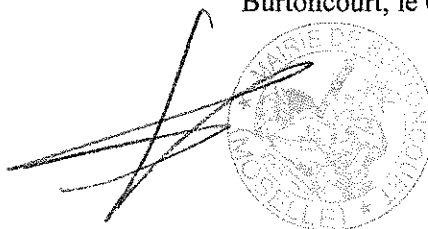
André HOUPERT



Burtoncourt, le 06 Octobre 2024.

Le Maire,

André HOUPERT



voire interlocuteur
 SYLVIE RICHARD
 Tél : 03 87 77 91 78
 Mèl : sylvie.richard@onf.fr
 Tél Portable : 06 16 30 73 99

N° DEVIS : 24-862505-00574655 / 12047

Adresse de livraison principale Monsieur le Maire COMMUNE BURTONCOURT 57220 BURTONCOURT	Adresse client Monsieur le Maire COMMUNE BURTONCOURT 57220 BURTONCOURT
--	---

Forêt communale de BURTONCOURT Objet de la prestation : Travaux d'exploitation 2025 en ATDO (Assistance Technique à Donneur d'Ordre) et bois de chauffage	Coordonnées Client : SIRET : 21570121000019
--	---

DESCRIPTIF DES ACTIONS ET LOCALISATIONS	Qté ou Base	Un.	P.U. ou Taux	TVA	Montant en € HT	Nature ⁽¹⁾
TRAVAUX D'EXPLOITATION ET DE DEBARDAGE EN ATDO						
<input type="checkbox"/> Assistance technique : Encadrement de l'exploitation forestière le prix de vente correspond à un forfait pour le volume estimé dans cette proposition. En cas de variation de volume +/- 15% du volume estimé, la facturation prendra en compte le volume réel (Ref : 06-MOE-EXPL0) Préparation du ou des contrats et de la fiche de chantier sécurité (éventuellement plan de prévention des risques). Suivi de l'exécution du chantier, contrôle de conformité des travaux aux prescriptions techniques. Organisation des opérations préalables à la réception. Examen des désordres signalés par le donneur d'ordre.	1	FO		20,00	1 136,00	F

Pour information, veuillez trouver ci-dessous notre estimation des prestations payées directement par le maître d'ouvrage ou le donneur d'ordre servant, le cas échéant, de base au calcul de la rémunération :

Prestations encadrées	Quantité	Un.	Montant € HT
<input type="checkbox"/> Abattage, façonnage de grumes et débardage bois d'oeuvre (BO) (Ref : 04-EXPL-AST02) Localisation : Pelles 9- 13-14 entreprise chêne d'or	117,0	M3	3 159,00
<input type="checkbox"/> Abattage-façonnage de bois d'industrie et débardage en toute longueur (BIL) (Ref : 04-EXPL-LONO2) Localisation : Pelles 9- 13-14	56,0	M3	1 652,00
<input type="checkbox"/> Câblage, désencrouage de bois en cours d'exploitation au tracteur seul (Ref : 04-EXPL-CAB02) Localisation : Pelles 9- 13-14	2,0	H	180,00
<input type="checkbox"/> Câblage, désencrouage de bois en cours d'exploitation (avec bûcheron, grimpeur et tracteur avec treuil) (Ref : 04-EXPL-CAB02) Localisation : Pelles 9- 13	10,0	H	1 800,00
<i>Total estimatif HT</i>			6 791,00

Sous-total					1 136,00 € HT	
TRAVAUX DE CUBAGE CLASSEMENT (nécessaire à la mise en vente bois façonné)						
<input type="checkbox"/> Cubage et classement des bois BO sur coupe (Ref : 05-EXPL-CCS01) Localisation : Pelles 9-13-14	117,00	M3	4,43	20,00	518,31	F
<input type="checkbox"/> Cubage des bois BIL (Ref : 05-EXPL-CUB01) Localisation : Pelle 9-13-14	56,00	M3	3,22	20,00	180,32	F
TRAVAUX DE SELECTION ET TRANSPORT DE FEUILLUS PRECIEUX SUR PARC A GRUMES						
<input type="checkbox"/> Transport bois vers aires de stockage et mise en valeur sur parc à grume (Ref : 08-EXPL-TRANS02) Localisation : Pelle 13	2,00	M3	80,62	20,00	161,24	F

Votre interlocuteur :
SYLVIE RICHARD
Tel : 03 87 77 91 78
Mél : sylvie.richard@onf.fr
Tel Portable : 06 16 30 73 39

N° DEC 24-852505-00574655 / 12047

TVA			Total HT
Taux	Base	Montant	1 995,87 €
20,00%	1 995,87	399,17	Total TVA ⁽²⁾ 399,17 €
			Total TTC ⁽²⁾ 2 395,04 €

Total Investissement	Total Fonctionnement
0,00 € HT	1 995,87 € HT

Pour faire suite à votre demande, nous avons le plaisir de vous transmettre notre meilleure proposition. **Cette offre est valable 3 mois**

Le 20/09/2024

Responsable de l'offre XAVIER BAUER

Devis lu et accepté pour un montant de : 1 995,87 € HT
2 395,04 € TTC ⁽²⁾

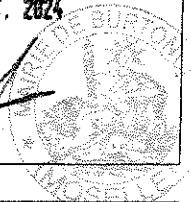
Transmis en retour à l'ONF pour exécution :

A **BURTONCOURT**, le **05 OCT. 2024**

(Signature nom, fonction)

Le Maire,

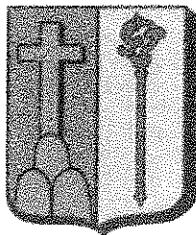
Andre HAUPERT



(1) : La mention «I-Investissement» et «F-Fonctionnement» est purement indicative. L'affectation budgétaire reste une prérogative du propriétaire dans le respect des textes réglementaires.

- En signant ce devis vous reconnaissez avoir pris connaissance et accepté les conditions générales de vente de l'ONF. Elles sont disponibles sur www.onf.fr/onf/conditions-generales-de-vente ou peuvent être adressées sur simple demande à onf-prestations@onf.fr
- Cette prestation sera réalisée conformément aux engagements des Cahiers Nationaux de Prescriptions des Travaux et Services Forestiers (CNPTSF)
- Cette prestation sera réalisée conformément aux engagements des Cahiers Nationaux de Prescriptions d'Exploitations Forestières (CNPEF)
- Ce devis pourra faire l'objet de factures intermédiaires en fonction de l'avancement des prestations.

(2) Taux de TVA appliqué sous réserve de modification législative



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
BURTONCOURT

Séance du 06 Octobre 2024 – 10 H 00.

Nombre de conseillers élus : 11

Nombre de conseillers en fonction : 09

Nombre de conseillers présents : 06

Date d'envoi des convocations : Le 30 Septembre 2024.

Le Conseil Municipal prend acte de la démission de Mr TALFUMIER Hervé

PRESENTS : BUCHER Robert / MICHEL Daniel / NEWEL Sabine / BEAUSEROY Raphaël / HOUPERT André / JAGER Bruno.

ABSENTS EXCUSES: WITTKOWSKI Nicolas (procuration à HOUPERT André) / MERY Nicolas (Procuration à BUCHER Robert) / BEAUSEROY Anabelle (procuration à BEAUSEROY Raphaël).

N° 21 – 2024 : ONF - ETAT DE PREVISION DES COUPES – EXERCICE 2025.

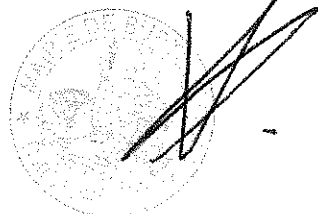
Le Maire présente au Conseil Municipal l'état de prévision des coupes pour l'exercice 2025. Il est prévu de travailler dans les parcelles 14.a, 9.u et 15.b de la Forêt Communale.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve et autorise le Maire à signer l'état de prévision des coupes en forêt communale pour l'exercice 2025 pour une recette brute estimée à 15 914 €.

(Pièce jointe : Etat de prévision des coupes 2025)

Délibération certifiée exécutoire,
Burtoncourt, le 08 OCT. 2024
Le Maire,

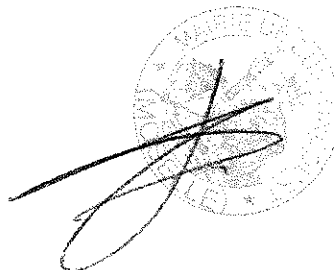
André HOUPERT



Burtoncourt, le 06 Octobre 2024.

Le Maire,

André HOUPERT



ETAT DE PRÉVISION DES COUPES

Agence : AG DE METZ
UT : UT PAYS MESSIN

Interlocuteur : RICHARD SYLVIE
03 87 77 91 78 - 06 16 30 73 39
sylvie.richard@onf.fr

Forêt communale de Burtoncourt

Exercice : 2025

COUPES A FACONNER

	BO	BI		
	FEU m3	FEU m3	Vol. total m3	Recette brute €
4.a - BF (BO + BIL)	65	20	85	9 921
9.u - BF (BO + BIL)	52	36	88	4 983
TOTAL	117	56	173	14 904

CESSIONS AUX PARTICULIERS

	Vol. total m3	Recette nette €
TOTAL		

COUPES EN VENTE SUR PIED

	BI/BE		
	FEU m3	Vol. total m3	Recette nette €
5.b - DEL	9	9	91
14.a - DEL	62	62	616
9.u - DEL	30	30	303
TOTAL	101	101	1 010

J'ai l'honneur de vous présenter l'état de prévision des coupes de votre forêt proposé par votre correspondant RICHARD SYLVIE, le

Programme de travaux d'exploitation approuvé pour une recette brute estimée de 15 914 €

BURTONCOURT

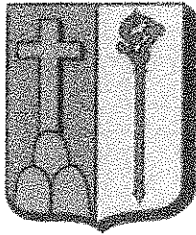
A
Madame, Monsieur

le 06 OCT. 2024

Le Maire,

André HAUPERT





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
BURTONCOURT

Séance du 06 Octobre 2024 – 10 H 00.

Nombre de conseillers élus : 11

Nombre de conseillers en fonction : 09

Nombre de conseillers présents : 06

Date d'envoi des convocations : Le 30 Septembre 2024.

Le Conseil Municipal prend acte de la démission de Mr TALFUMIER Hervé

PRESENTS : BUCHER Robert / MICHEL Daniel / NEWEL Sabine / BEAUSEROY Raphaël / HOUPERT André / JAGER Bruno.

ABSENTS EXCUSES: WITTKOWSKI Nicolas (procuration à HOUPERT André) / MERY Nicolas (Procuration à BUCHER Robert) / BEAUSEROY Anabelle (procuration à BEAUSEROY Raphaël).

N° 22 – 2024 : DEVIS DEBARDAGE 2025.

Après avoir pris connaissance du devis de débardage pour l'exploitation de la forêt pour l'exercice 2025, à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve et autorise le Maire à signer le devis de débardage établi par la SAS CHÊNE D'OR pour les bois façonnés de l'hiver 2024/2025 qui s'élève à un montant de 7 470,10 € TTC.

(Pièce jointe : Devis débardage 2025)

Délibération certifiée exécutoire,
Burtoncourt, le
Le Maire,

0 8 OCT. 2024

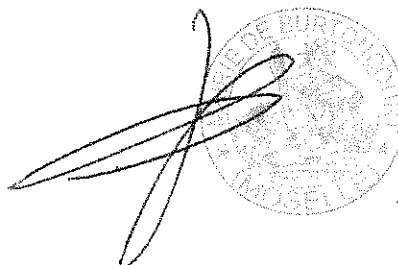
André HOUPERT



Burtoncourt, le 06 Octobre 2024.

Le Maire,

André HOUPERT





PRESTATION A REALISER DANS L'AGENCE DE METZ

UT : **pays messin**

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES											
FORET communale	AGENT RESPONSABLE DU CHANTIER	Parcelle	Nature de la coupe	VOLUME INDICATIF		Heures tracteur	Clauses techniques particulières - Lieu de débardage - clauses environnementales			Echéancier	
				BOIS EN LONG	BIL		Clouonnements (0/N +espacement)	Sensibilité é sol	Cours d'eau*		Dépôt
Burtoncourt	S Richard	14	amel	65	20	1	oui 25m	TS	N	rf bois sacker	30/06/2025
		9	sani	52	36	1	non	TS	N	barrière nidange	30/06/2025
		13	reliquat				oui 25m	TS	N	rf bois sacker	

pelle 13, 1 chêne VFA diamètre 80 et 6 tiges à câbler/pelle 9, 15 tiges à câbler, DICT à faire par l'entreprise, prévoir signalisation bord de route durant le chantier

* présence de cours d'eau à franchir - déclaration obligatoire- ART 1.1.3. Du règlement national d'exploitation forestière

Offre de prix à retourner à mairie de Burtoncourt, 57 220 Burtoncourt pour 9 septembre 2024 à 9H00

Montant total TTC en toutes lettres :

Sept mille quatre cent soixante-dix euros et dix centimes

PRIX PROPOSES EN DEBARDAGE			
Produits	Quantité	P.U.H.T	Prix TOTAL
BO	117	27,00	3 159,00
BI	56	29,50	1 652,00
H câblage	10	180,00	1 800,00
H tracteur	2	90,00	180,00

NOM ET ADRESSE DU PRESTATAIRE :

SAS CHENE D'OR 47 Rue Lorraine 57220 Burtoncourt

PRIX TOTAL H.T.

6 791,00

T.V.A 10 %

679,10

PRIX TOTAL T.T.C.

7 470,10

Je déclare avoir pris connaissance des conditions du règlement de la consultation et m'engage à exécuter les prestations prévues au présent Bordereau conformément aux prescriptions techniques prévues au contrat et dans ses pièces annexes.

Cachet de l'entreprise et signature

Fait à Burtoncourt

le 02 / 09 / 2024

W. Faure,

[Signature]



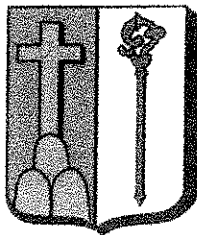
[Signature]

André HAUPERT

SAS CHÈNE D'OR

Travaux Forestiers
 47 Rue Lorraine
 57220 Burtoncourt
 Tél : 06 26 70 79 81

Mail : chenedor@orange.fr
 SAS au capital de 7500 €
 Siret 890 535 875 000 11



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
BURTONCOURT

Séance du 06 Octobre 2024 – 10 H 00.

Nombre de conseillers élus : 11

Nombre de conseillers en fonction : 09

Nombre de conseillers présents : 06

Date d'envoi des convocations : Le 30 Septembre 2024.

Le Conseil Municipal prend acte de la démission de Mr TALFUMIER Hervé

PRESENTS : BUCHER Robert / MICHEL Daniel / NEWEL Sabine / BEAUSEROY Raphaël / HOUPERT André / JAGER Bruno.

ABSENTS EXCUSES: WITTKOWSKI Nicolas (procuration à HOUPERT André) / MERY Nicolas (Procuration à BUCHER Robert) / BEAUSEROY Anabelle (procuration à BEAUSEROY Raphaël).

N° 23 – 2024 : DESTINATION DES COUPES 2024/2025

- Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide la destination des coupes de la forêt communale pour l'exercice 2024 / 2025 :

DESTINATION DES COUPES

VENTE AUX PROFESSIONNELS

	Destination du Bois d'oeuvre	Destination du Bois d'industrie (éventuellement regroupé avec le bois de feu)	Destination du Bois de feu
Vente des produits façonnés	Pelles 9- 14	Pelles 9 - 14	Pelles 9 - 14 - 15
Vente en bloc et sur pied (1)			
Vente sur pied à la mesure	Néant		
Coupes reportées	Néant		

(Nota : Les différents paragraphes ci-dessous seront ou non conservés en fonction des destinations choisies)

BOIS DE CHAUFFAGE AUX PARTICULIERS - AFFOUAGE (délivrance) ou CESSION(vente)

Uniquement pour la satisfaction des besoins domestiques ou ruraux des habitants, toute revente est interdite.

	Destination du Bois de feu
Vente en cession de bois de chauffage (2)	Néant
Délivrance de bois sur pied par affouage communal (partage en nature) (3)	Pelles 9 – 14 - 15
Délivrance de bois façonnés par vente de coupes affouagères (4)	Néant

(3) Cas de la délivrance de produits sur pied destinés à être façonné en bois de chauffage par les affouagistes (affouage communal avec partage en nature).

La commune a déterminé le mode de partage par tête d'habitant ayant domicile réel et fixe dans la commune.

Le Conseil Municipal fixe :

- la taxe d'affouage à 8€/ST jusqu'à 30 stères. Au-dessus de 30 stères à 10€ (devant couvrir les frais engagés par la commune pour assurer la mise à disposition des lots d'affouage)
- le délai d'exploitation des bois au : 30 Avril 2025 (Exceptionnellement après accord jusqu'au 31 mai 2025)
- le délai d'enlèvement des bois au : 31 Août 2025

Conformément à l'article L 145-1 du Code Forestier, il désigne les trois bénéficiaires solvables (ex garants) responsable civilement de la bonne exécution de la coupe :

- Mr HOUPERT André - Maire
- Mr BEAUSEROY - 1^{er} Adjoint
- Mr MICHEL Daniel – 2^{ème} Adjoint

Le rôle de l'agent est alors la surveillance générale de l'exploitation relevant du régime forestier.

La municipalité reconnaît avoir pris connaissance de toutes les exigences de sécurité liées à l'exploitation des produits désignés.

Remarque : dans ce cas, le calcul des frais de garderie prendra en compte la valeur estimative du bois d'affouage, valeur déterminée par l'ONF et arrêtée par le préfet- art. 92 de la loi de finance de 1979 modifié par l'art. 95 de la loi de finances pour 1996 et décret 79-333 du 19/04/79 modifié par le décret n° 96-933 du 16 octobre 1996.



L'aide de l'agent patrimonial n'est pas sollicitée pour la matérialisation, le dénombrement et la réception des lots.

Délibération certifiée exécutoire,
Burtoncourt, le 08 OCT. 2024
Le Maire,



Burtoncourt, le 06 Octobre 2024.

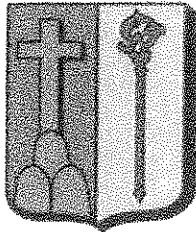
Le Maire,

André HOUPERT

André HOUPERT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
BURTONCOURT

Séance du 06 Octobre 2024 – 10 H 00.

Nombre de conseillers élus : 11

Nombre de conseillers en fonction : 09

Nombre de conseillers présents : 06

Date d'envoi des convocations : Le 30 Septembre 2024.

Le Conseil Municipal prend acte de la démission de Mr TALFUMIER Hervé

PRESENTS : BUCHER Robert / MICHEL Daniel / NEWEL Sabine / BEAUSEROY Raphaël / HOUPERT André / JAGER Bruno.

ABSENTS EXCUSES: WITTKOWSKI Nicolas (procuration à HOUPERT André) / MERY Nicolas (Procuration à BUCHER Robert) / BEAUSEROY Anabelle (procuration à BEAUSEROY Raphaël).

N° 24 – 2024 : TRAVAUX RUE DES JARDINS : DEMANDE DE SUBVENTION – FONDS DE CONCOURS D'INVESTISSEMENT AUX COMMUNES CCHCPP.

Le Conseil Municipal sollicite la CCHCPP sur le fonds de concours d'investissement aux Communes, pour l'attribution d'une subvention de 25 000 € pour les travaux de réfection de la des Jardins selon le plan de financement détaillé ci-après:

- Montant Hors Taxe des travaux : 57 804 €
- Subvention CCHCPP : 25 000 €
- Fonds propres de la Commune : 32 804 €

Pièce jointe : Formulaire de demande du Fonds de concours d'investissement.

Délibération certifiée exécutoire,
Burtoncourt, le 08 OCT. 2024
Le Maire,

Burtoncourt, le 06 Octobre 2024.

Le Maire,

André HOUPERT

André HOUPERT

FONDS DE CONCOURS D'INVESTISSEMENT

FORMULAIRE DE DEMANDE

NOM DE LA COMMUNE : BURTONCOURT

INTITULÉ PRÉCIS DU PROJET : Refaction de la rue des Jardins

Descriptif du projet : Aménagement de l'espace public et amélioration du cadre de vie.

Fraissage de la chaussée et décapage de la chaussée pour dégagement côté trottoirs pour blocage enrobés et jardins. Mise en place d'une surface en enrobés sur la chaussée dégradée.

Fonds de concours:

Calendrier prévisionnel : Octobre-Novembre 2024

Date de délibération pour le projet : le 06/10/2024

Date de commencement des travaux : fin octobre 2024

Date d'achèvement des travaux : 11 novembre 2024

Coût total du projet : 57 804 € HT

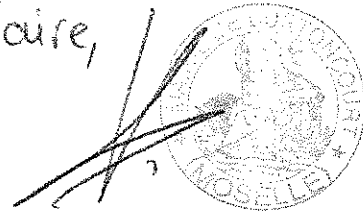
PLAN DE FINANCEMENT DÉTAILLÉ :

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant HT
Acquisitions immobilières		Etat	
		Région	
Maîtrise d'œuvre		Département	
Etudes préalables			
Travaux (par postes de dépenses)	57 804,00	CCHOPP	25 000,00
		Aides privées	
		Autofinancement	32 804,00
TOTAL	57 804,00	TOTAL	57 804,00

Rappel : Le montant résiduel pour la commune doit être au minimum de 20%
Le montant du fond de concours sera inférieur ou égal au montant du financement de la commune.

Le 06 Octobre 2024
(cachet et signature du représentant légal)

Le Maire,



André HOUPERT